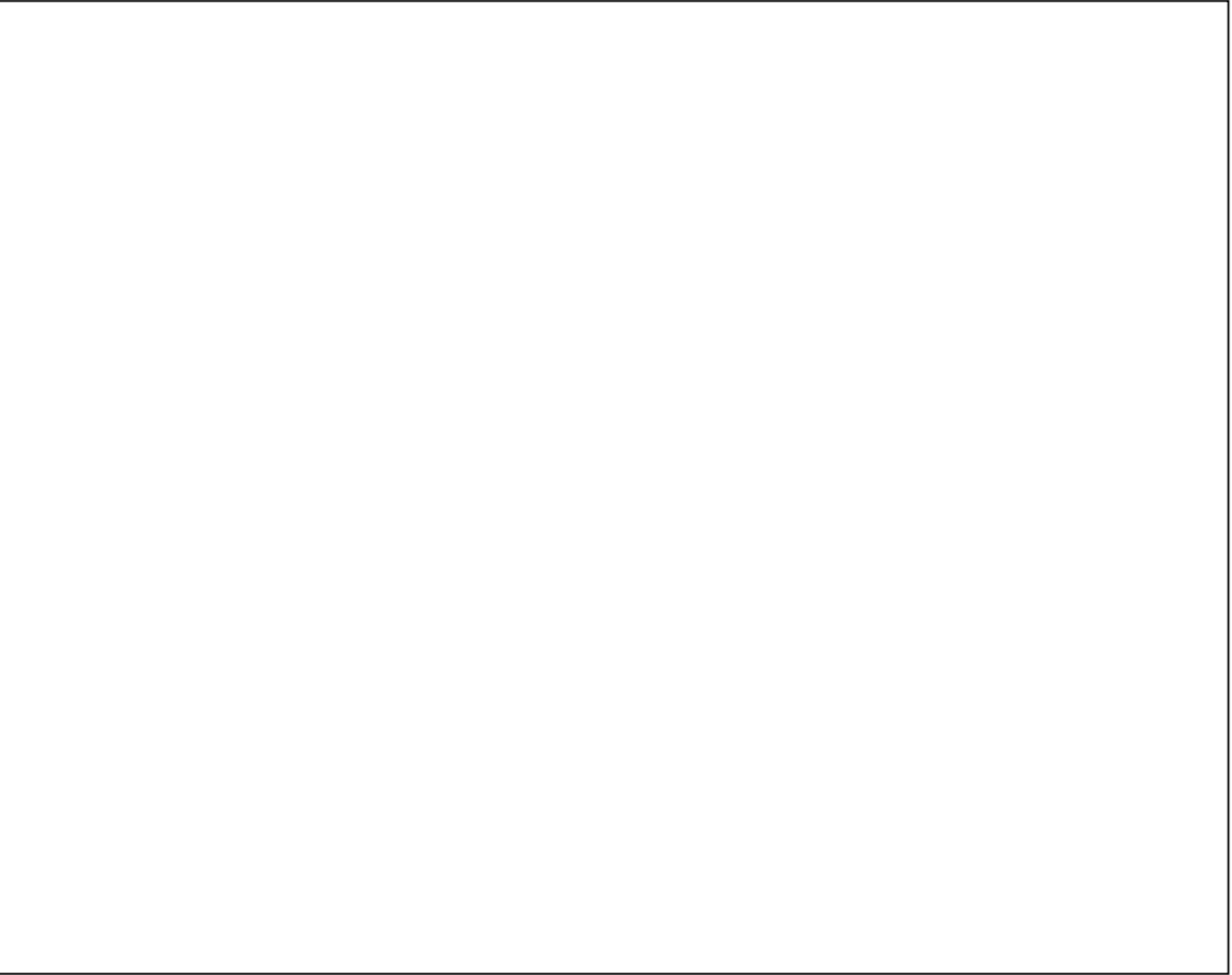


Pour une lecture complète du règlement graphique, se reporter également au zonage (partie 1 du règlement graphique).

PRESCRIPTIONS

----- Haies repérées au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme pour leur rôle écologique

Sources : BD ORTHO 2022 Mayenne / BD ORTHO 2023
Ile et Vaine / Inventaire Haie CCE 2024/ BD topo 2024



Commune de La Croixille

Planche n°4 à l'échelle du bourg

0 100 200 m

1:2 500

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal de l'Ernée

Andouillé
Chailand
Ernée
Juvigné
La Baconnière
La Bigottière
La Croixille
La Pellerine
Larchamp
Montenay
Saint-Denis-de-Gastines
Saint-Germain-le-Guillaume
Saint-Vilain-du-Maine
Saint-Pierre-des-Landes
Vautorte

**Plan Local d'Urbanisme
intercommunal de l'Ernée**

Règlement graphique **Partie 2 : inventaire des haies**

MODIFICATION N°1
REVISION ALLEGEE N°1
REVISION ALLEGEE N°2
REVISION ALLEGEE N°3
REVISION ALLEGEE N°4

Vu pour être annexé à la
délibération du 12/03/2025,
Le Président de la Communauté
de Communes de l'Ernée,
Gilles LIGOT

Elaboration	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration		04/03/2015	26/11/2015
Modification simplifiée n°1			24/10/2021
Révision allégée n°1		19/03/2024	02/07/2024
Révision allégée n°2		10/03/2024	02/07/2024
Révision allégée n°3		19/03/2024	02/07/2024
Révision allégée n°4		19/03/2024	02/07/2024
Modification n°1		19/03/2024	11/03/2025

